

le GIP littoral aquitain : une gouvernance à grande échelle pour anticiper les changements

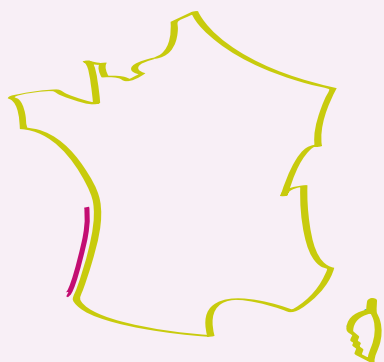
Un territoire résilient peut être défini comme ayant la capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement quelles que soient les perturbations auxquelles il doit faire face. Les nouvelles trajectoires doivent idéalement être définies et mises en œuvre collectivement.

Les fiches méthodologiques sur les territoires résilients ont vocation à partager de manière synthétique les leviers possibles pour les acteurs territoriaux, à travers des éléments de méthode et des initiatives concrètes issues d'études exemplaires.

La série de fiches a vocation à être enrichie par de nouvelles problématiques ou typologies de territoire au fil du temps.

Le littoral aquitain, comme beaucoup de territoires littoraux, est exposé plus que d'autres à des aléas naturels et des transformations physiques qui rendent les modalités de son occupation humaine particulièrement délicate. Or, l'engouement pour s'y installer ne fait que croître au fil des années, complexifiant les réponses à apporter en termes d'aménagement. Comme pris en étau entre pression urbaine et enjeux environnementaux, les décideurs doivent faire face à des situations de fragilité des territoires. Comment, dans des conditions complexes éprouvant les outils conventionnels, produire un développement résilient ?





Carte d'identité du cas

Avec ses 240 kilomètres de côtes sableuses adossées au plus grand massif forestier européen et ses 35 kilomètres de côtes rocheuses, le littoral aquitain constitue un milieu naturel riche et un territoire très attractif. Sa population est en constante augmentation. Il est un espace de loisirs pour plus de deux millions de touristes chaque été (source GIP). Fragile et sensible aux phénomènes d'érosion, le littoral Aquitain doit cependant relever de multiples défis : permettre l'évolution et la modernisation des stations touristiques dans le respect des spécificités territoriales, préserver ses espaces naturels d'exception, anticiper les changements climatiques et réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités dans un contexte de pression très forte de l'urbanisation.

■ Des menaces, des contraintes et des interrogations multiples

- Comment assurer le développement des villes qui jalonnent le littoral, tout en préservant leur identité, les espaces naturels d'exception et une qualité de vie accessible à tous ?
- Comment prévenir les catastrophes comme les incendies de forêt ou les pollutions maritimes ?
- Comment anticiper les perturbations liées au changement climatique, par exemple l'érosion des sols ou le recul de la bande côtière ?
- Comment accompagner un développement qui limite la spéculation foncière, le sur-développement de certains pans d'activités ou encore la précarité liée à l'activité saisonnière ?
- Comment construire une stratégie commune entre collectivités littorales ? Quels périmètres et quelles temporalités faut-il considérer pour une réponse efficiente ?

■ Comment le concept de résilience a-t-il été mobilisé ?

Les acteurs du littoral aquitain cherchent à offrir aux habitants une qualité de vie durable, intégrant les contraintes et les perturbations prévisibles à moyen et long termes.

Pour cela, ils ont particulièrement souhaité mettre l'accent sur de nouvelles formes de collaborations pour sortir d'un mode d'organisation fragmentaire : décroisement, réflexions sur les échelles spatiales de travail, mutualisation de moyens, etc.

Sans forcément faire référence de manière explicite au terme de « résilience », ils ont réussi, en créant le GIP (groupement d'intérêt public) littoral aquitain à mobiliser un large spectre de leviers favorisant celle-ci.

Laurent Mignaux/Terra



■ Les leviers de résilience mobilisés

Favoriser la diversité et la coopération entre acteurs



Pour accompagner leurs mutations urbaines et économiques, les collectivités territoriales d'Aquitaine ont mis en place un mode organisationnel intégrateur aux fins d'anticiper les bouleversements futurs et de mieux résister aux perturbations à occurrence lente ou rapide. Par la création d'un groupement d'intérêt public (GIP), elles se sont dotées d'un outil de gouvernance permettant de mutualiser leurs moyens, d'optimiser leurs financements et de mieux préparer les orientations des années à venir. Le mode organisationnel retenue constitue un outil de réflexion, de coordination et d'appui pour l'aménagement et la gestion des espaces littoraux. Il permet de renforcer la cohérence des programmes d'actions locales et les partenariats ainsi que l'expertise sur les démarches à engager.

Face aux multiples menaces qui pèsent à différents degrés sur ces territoires complexes, l'objectif prioritaire a été de rassembler la connaissance, de pousser l'analyse, d'évaluer les possibles. Il s'agissait également de traiter les questions suivantes : de quoi parle-t-on ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Quelle traduction sur le territoire ? Comment peut-on agir ? Comment vulgariser l'information scientifique ?

- ➔ Mise en place de groupes de travail, de conférences thématiques, de journées d'échanges, d'ateliers, de visites.
- ➔ Création d'une boîte à outils, alimentée par des études et de la recherche effectuée localement.
- ➔ Information diffusée en toute transparence. Par exemple, un GPS des actions littorales permet aux membres et partenaires du groupement, de découvrir les actions mises en œuvre depuis 2009.

Penser le territoire dans sa globalité



Un plan de développement durable du littoral aquitain, élaboré à l'issue d'un long travail de concertation entre les membres du groupement, constitue aujourd'hui l'élément central d'une stratégie d'aménagement partagée sur l'ensemble du territoire. Chaque collectivité s'appuie maintenant sur celui-ci pour concevoir sa propre stratégie locale en fonction de ses spécificités. Les orientations locales et plans d'actions sont présentés aux membres du groupement ce qui favorise les échanges constructifs autour des ambitions particulières et communes. Le financement des travaux inhérents est alors soutenu par le groupement.

La mise en commun des forces en présence sur le territoire est un réel levier pour appréhender les forces et faiblesses de celui-ci et agir de manière globale et systémique.

- ➔ Mise à disposition d'éléments statistiques et cartographiques permettant une vision consolidée et articulée des différentes échelles d'aménagement.
- ➔ Financement d'études thématiques pour comprendre les enjeux et faciliter les décisions stratégiques sur le tourisme, l'érosion du littoral, les possibilités de recul stratégique, etc

Encourager l'apprentissage et l'innovation



En s'appuyant sur les points forts du territoire et sur les ressources locales, les collectivités du littoral peuvent jouer un rôle majeur dans l'émergence de réponses aux contraintes d'aménagement, notamment face au risque d'érosion et d'avancée dunaire. Elles peuvent par exemple organiser des activités de loisirs diversifiées, aménager durablement les plages, recourir à des techniques constructives innovantes. Par exemple, en combinant savoir-faire et soutien financier des projets innovants, la filière bois et les collectivités du littoral aquitain ont fait alliance et ont produit un référentiel technique pour la construction de bâti modulable et mobile, particulièrement adapté aux environnements qui évoluent rapidement.

- ➔ Un Référentiel d'Innovation pour l'aménagement durable de ses stations co-construit avec 3 territoires tests (Audenge, Bidart, Mimizan).

Affirmer son identité et ses spécificités territoriales



Le littoral constitue un espace identitaire à valoriser. Les communes sont confrontées à des problématiques souvent similaires. Elles sont exposées de la même façon aux effets du changement climatique. L'écriture des stratégies locales par les décideurs locaux est l'occasion de discussions et d'échanges enrichissants avec l'ensemble des décideurs de la frange littorale pour une meilleure compréhension des différents projets d'évolution des stations, des moyens dédiés et des probables effets induits.

- ➔ Des préconisations sociales et environnementales à intégrer dans les documents de planification pour accompagner les collectivités dans leurs projets.

Promouvoir la veille et l'anticipation



Les littoraux donnent souvent lieu à des observatoires qui sont des sources de données importantes à valoriser. Des analyses prospectives sur l'organisation de l'espace littoral à l'horizon 2040 permettent de travailler sur des hypothèses démographiques et de les intégrer aux démarches de planification en habitat, en urbanisme, en mobilité et en énergie-climat en vue d'assurer un équilibre socio-démographique, ou de jouer la solidarité territoriale. L'observatoire de la côte aquitaine met à disposition de la population des données relatives à l'érosion côtière ou à la submersion marine et fournit aux décideurs des outils d'aide à la décision.

- ➔ Mobilisation d'un réseau d'experts : l'Observatoire de la Côte Aquitaine, outil scientifique et technique d'aide à la décision, à la gestion et à la prévention des risques côtiers.

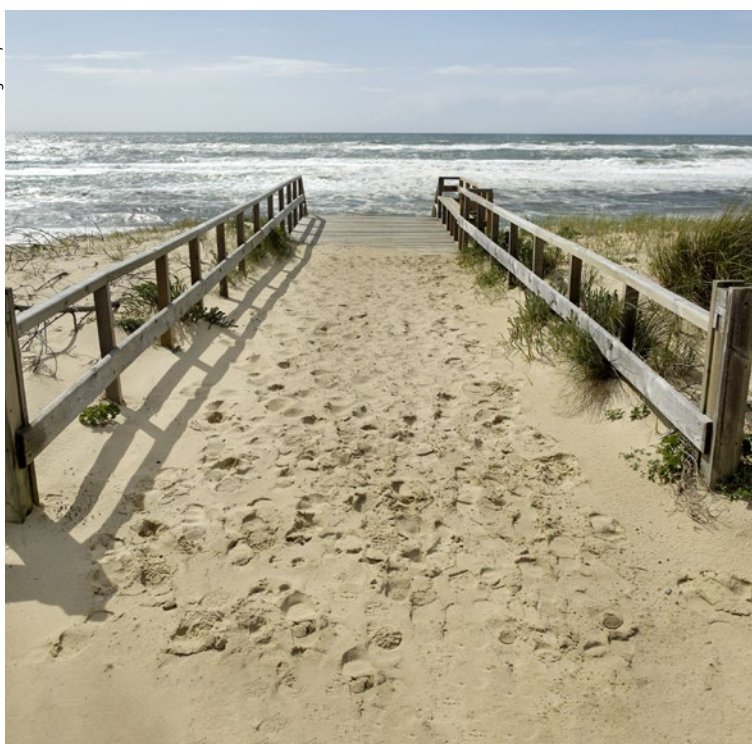
Réduire les vulnérabilités



L'érosion naturelle du littoral entraîne des situations difficiles : les systèmes de défense coûteux pour la collectivité sont parfois remis en question. Souvent efficaces localement, ils peuvent dans certains cas être néfastes sur les territoires voisins. Cette sensibilité aux aménagements invite à changer de paradigme dans la gestion du risque littoral : penser la réversibilité des aménagements, déplacer, supprimer, relocaliser, réimplanter. Ces actions sont parfois délicates à accomplir sur les plans social, juridique ou financier. Une excellente connaissance du territoire et de son fonctionnement est indispensable : compréhension des interdépendances physiques, géographiques, écologiques, des mobilités et des ressorts économiques. Des liens de confiance et de solidarité entre les différents acteurs sont également essentiels.

➤ Une vision partagée et souhaitable du littoral aquitain portée par « L'Étude prospective sur l'organisation de l'espace littoral ».

Laurent Mignaux/Terra



Témoignage

A. NAULEAU, Mairie d'Audenge

« Pour être résilient on a besoin de connaissance compréhensible et pour cela on se nourrit toujours des autres territoires. Car cela a plus de sens quand on a des actions concrètes, des expérimentations ou du test à partager ».

Caroline LUMMERT,
GIS Littoral Basque

« Pour que les territoires littoraux puissent anticiper et s'adapter à la remontée du niveau marin et au recul du trait de côte, nous avons besoin de nouvelles lois et de nouveaux outils juridiques, mais également des leviers financiers permettant d'effectuer une transition adaptée et opérationnelle »

Les mots clés

Résilience, littoral, changement climatique, urbanisation, gouvernance.



Penser le territoire dans sa globalité



Favoriser la diversité et la coopération entre acteurs



Encourager l'apprentissage et l'innovation



Réduire les vulnérabilités



Affirmer les spécificités territoriales



Encourager la veille et l'anticipation

+ Pour en savoir plus ●●●

- *Territoires résilients - six leviers d'actions pour bâtir votre stratégie*, Cerema, 2018
- *Submersions marines - Mieux les comprendre pour s'en protéger*, Cerema, collection Le P'tit Essentiel, 2017
- www.giplittoral.fr
- www.observatoire-cote-aquitaine.fr
- www.cerema.fr/fr/activites/prevention-risques (rubriques « Vulnérabilité et résilience » et « Risques et territoires »)

Contributeur ●●●

Rédacteur :
Isabelle Leroy-Dutilleul (Cerema Sud-Ouest).

Le Cerema vous accompagne ●●●

Offre de service « territoires résilients »

- **Formation** type ou sur-mesure dans vos locaux :
« Concevoir vos stratégies de résilience »
- **Partenariats innovants** sur la mise en place de stratégies de résilience
- **Fiches pratiques** explicitant des dynamiques de résilience sur des territoires littoraux, de montagne, ruraux, etc.
- **Centre de ressources**
« risques et territoires »

Illustrations Couverture
GIP Aquitain

Maquettage
Cerema Territoires et ville
Service édition

Impression
Jouve
Mayenne

Date de publication
Février 2019
ISSN : 2552-884x
2019/02

Contact ●●●

- nicolas.beaurez@cerema.fr
- isabelle.leroy-dutilleul@cerema.fr

Commander ou télécharger nos ouvrages sur
www.cerema.fr

© 2019 - Cerema
La reproduction totale ou partielle du document doit être soumise à l'accord préalable du Cerema.

La collection « Expériences et pratiques » du Cerema

Cette collection regroupe des exemples de démarches mises en œuvre dans différents domaines. Elles correspondent à des pratiques jugées intéressantes ou à des retours d'expériences innovantes, fructueuses ou non, dont les premiers enseignements pourront être valorisés par les professionnels. Les documents de cette collection sont par essence synthétiques et illustrés par des études de cas.

Aménagement et cohésion des territoires - Ville et stratégies urbaines - Transition énergétique et climat - Environnement et ressources naturelles - Prévention des risques - Bien-être et réduction des nuisances - Mobilité et transport - Infrastructures de transport - Habitat et bâtiment



Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - www.cerema.fr
Cerema Territoires et ville - 2 rue Antoine Charial - 69426 LYON cedex 03 - Tél. +33 (0)4 72 74 58 00
Siège social : Cité des mobilités - 25 av. François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cedex - Tél. +33 (0)4 72 14 30 30